



Congrès d'Unia 2016 – Résolution «Sécurité et équilibre social»

Pour une offensive sociale

Unia se bat contre le démantèlement social et la politique d'austérité, et lance une campagne pour la défense de la sécurité sociale, du service public et de l'équité fiscale.

Menace du socle social de la démocratie

Après trois décennies d'une politique toujours plus agressive de redistribution en faveur des riches et des super riches, l'équilibre social est gravement menacé en Suisse.

- Le pourcent le plus riche de la population possède déjà 40% de la fortune imposable – alors que plus de la moitié (56%) ne possèdent rien ou presque rien (< 50'000 francs).
- La concurrence fiscale entre les cantons malmène les finances publiques; en cas d'adoption de la RIE III, les collectivités publiques verraient leur échapper chaque année 1,5 milliard de recettes provenant aujourd'hui de l'impôt des sociétés. Il en résulterait inévitablement un démantèlement des prestations publiques ou leur privatisation, au détriment de la grande majorité de la population.
- Le financement antisocial des caisses-maladie, avec la hausse incessante des primes par tête, ainsi que les hausses de TVA, mettent sous pression une part croissante de la population.
- Les attaques contre l'AVS et les coupes dans l'assurance-chômage, dans l'AI et dans l'aide sociale touchent en particulier les couches les plus fragiles de la population.

Cette politique d'économies et de démantèlement fait fausse route et ne saurait répondre aux futurs défis de notre système de sécurité sociale et de service public. En réalité, elle menace le socle social de notre démocratie, soit la promesse que tous les individus possèdent les mêmes chances de réussite et obtiennent leur juste part de la prospérité acquise ensemble.

Mêmes droits sociaux pour tout le monde

Dans une démocratie moderne, la sécurité sociale consiste non pas à faire l'«aumône aux nécessiteux», mais à accorder les mêmes droits sociaux à tout le monde. Outre le droit d'accès au savoir et à la formation professionnelle, à un logement adéquat, aux soins de santé et à l'offre culturelle, la garantie d'une existence digne dans toutes les situations de détresse en fait partie.

Unia vise donc à instaurer une couverture sociale étendue, afin de garantir en cas d'événement imprévisible, ou à l'âge de la retraite, la poursuite d'une existence autonome décente et conforme au niveau de vie antérieur. Personne ne doit être exclu ou discriminé, en raison de son sexe ou de son origine sociale ou géographique. L'aménagement et le financement d'un tel système reposeront sur les principes de la solidarité sociale et du rééquilibrage entre les riches et les pauvres, entre les générations et entre les sexes.

Sécurité sociale, service public et équité fiscale: préserver, améliorer et renouveler

L'idée des «mêmes droits sociaux pour tout le monde» est aussi le leitmotiv de nos luttes contre le démantèlement social en cours et contre la politique d'austérité, mais aussi de nos propositions d'améliorations pragmatiques et de notre vision à long terme de la sécurité sociale.

- Préserver les acquis historiques de la sécurité sociale, du service public et de l'équité fiscale: la hausse de l'âge de la retraite prévue dans le cadre de la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 – quel qu'en soit le mécanisme –, la réduction des rentes de veuve et d'enfant dans l'AVS ainsi que le démantèlement du deuxième pilier, suite notamment à la réduction du taux de conversion sont autant de mesures inacceptables. Nous combattrons par la voie référendaire de telles attaques contre nos droits. Nous monterons également au front contre la RIE III, contre les baisses d'impôt pour les entreprises dans les cantons, contre le «programme de stabilisation 2017-2019» de la Confédération et les programmes d'économies des cantons, ainsi que contre tous les projets de privatisation, que ce soit au niveau communal, cantonal ou fédéral.
- Améliorer les acquis: notre système de sécurité sociale ne couvre toujours pas des risques majeurs, ou alors seulement de manière insuffisante. Cela vaut notamment pour les maladies professionnelles ou le besoin de soins des personnes âgées, ainsi que pour les charges financières subies par les parents. D'où la nécessité de combler ces lacunes. Il s'agit notamment de remplacer le système antisocial des primes par tête – notamment avec les caisses-maladie – par un modèle de financement tenant compte du revenu.
- Renouveler et réagir au changement: afin de tenir compte des changements sociaux et de prévenir toute nouvelle discrimination, les assurances sociales doivent prendre en compte et dûment couvrir les nouveaux modèles de vie et de travail (familles recomposées, travail à temps partiel, job sharing, phases de réorientation professionnelle, etc.). Unia lancera par ailleurs un vaste débat sur les possibilités de renforcer les éléments de compensation sociale et la procédure de répartition, dans le système des trois piliers et dans la société en général.